

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR L'INSCRIPTION A L'ECOLE

Dossier à transmettre sous quinzaine par mail accompagné de toutes les pièces justificatives
dejvs@beaumont63.fr

En cas de remise en mains propres à la Direction Enfance Jeunesse et Vie Scolaire (DEJVS),
prise de rendez-vous obligatoire auprès du service :
04.73.15.15.91

Photocopies des justificatifs à fournir :

- Justificatif de domicile,
- Livret de famille,
- Carnet de santé, vaccinations,
- Attestation d'assurance pour l'année 2023/2024. Si cette attestation ne peut pas être donnée au moment de l'inscription, il faudra la remettre obligatoirement à la DEJVS pour le jour de la rentrée.
- Certificat de radiation, si l'enfant arrive d'une autre école,
- Dossier de dérogation, si la famille est domiciliée dans une autre commune que Beaumont,
- Décision de justice en cas de divorce précisant les modalités de garde de l'enfant le cas échéant.

Informations pour l'école maternelle :

- L'inscription en petite section de l'école maternelle se fait pour les enfants nés en 2020.
- Pour la sieste : La capacité et les normes de sécurité des bâtiments nous obligent à limiter le nombre d'enfants pouvant accéder au dortoir. Priorité sera donnée aux enfants de petite section qui déjeunent au restaurant scolaire.

Les documents pour l'inscription aux services périscolaires (restaurant scolaire et garderies) vous seront envoyés au mois de juin.